



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02165

Numéro SIREN : 532 986 080

Nom ou dénomination : MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2017 sous le numéro de dépôt 13968

13968
①

BILAN - ACTIF

02 AOUT 2017

DGFIP N° 2050-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

36

Désignation de l'entreprise : MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERES SAS Exercice exprimé en nombre de mois * 1 | 2
 Adresse de l'entreprise 62 Bd Lazer 13010 MARSEILLE Durée de l'exercice précédent * 1 | 2
 Numéro SIRET *

5	3	2	9	8	6	0	8	0	0	0	0	2	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 6	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT		AU		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU	10 040	CV		10 040
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières * BH		BI		
	TOTAL (II) BJ	10 040	BK		10 040
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN			BO		
En cours de production de services BP		722 000	BQ		722 000
Produits intermédiaires et finis BR			BS		
Marchandises BT			BU		
Avances et acomptes versés sur commandes BV			BW		
Clients et comptes rattachés (3)* BX		58 662	BY		58 662
Autres créances (3) BZ		774 373	CA		774 373
Capital souscrit et appelé, non versé CB			CC		
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....) CD		CE	
	Disponibilités CF	8 219	CG		8 219
	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI		
TOTAL (III) CJ	1 563 254	CK		1 563 254	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 573 294	1A		1 573 294

Renvois : (1) Dont droit au bail : _____ (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP _____ (3) Part à plus d'un an : CR _____
 Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : _____ Stocks : _____ Créances : _____

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise

MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000...)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	788
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG	
	Report à nouveau	DH	14 966
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(7 735)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	48 018
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	582 607
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	932 939
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 730
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	1 525 276	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 573 294	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 525 276
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS Néant *

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	biens *	FD	FE	
		services *	FG	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA
			- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		10	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		10	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI		(10)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL		853 095
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM		860 831
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN		(7 735)
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
			– Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
penalite cfe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			10			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS										Néant <input type="checkbox"/> *								
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations														
										1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
																		3										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I				CZ				D8				D9							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II				KD				KE				KF							
CORPORELLES	Terrains								KG				KH				KI											
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ				KK				KL										
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM				KN				KO										
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2				KP				KQ				KR										
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3				KS				KT				KU										
	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV				KW				KX											
	Matériel de transport *								KY				KZ				LA											
	Matériel de bureau et mobilier informatique								LB				LC				LD											
	Emballages récupérables et divers *								LE				LF				LG											
	Immobilisations corporelles en cours								LH				LI				LJ											
	Avances et acomptes								LK				LL				LM											
	TOTAL III								LN				LO				LP											
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G				8M				8T											
	Autres participations								8U				10 000				8V				8W				40			
	Autres titres immobilisés								IP								IR				IS							
	Prêts et autres immobilisations financières								IT								IU				IV							
	TOTAL IV								LQ				10 000				LR				LS				40			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG				10 000				ØH				ØJ				40				
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence										
										par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				3				4						
										1				2														
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I				IN				CØ				DØ				D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II				IO				LV				LW				IX			
CORPORELLES	Terrains								IP				LX				LY				LZ							
	Constructions	Sur sol propre								IQ				MA				MB				MC						
		Sur sol d'autrui								IR				MD				ME				MF						
		Inst. gales, agencets et am. des constructions								IS				MG				MH				MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT				MJ				MK				ML							
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers								IU				MM				MN				MO						
		Matériel de transport								IV				MP				MQ				MR						
	Matériel de bureau et mobilier informatique								IW				MS				MT				MU							
	Emballages récupérables et divers *								IX				MV				MW				MX							
	Immobilisations corporelles en cours								MY				MZ				NA				NB							
Avances et acomptes								NC				ND				NE				NF								
TOTAL III								IY				NG				NH				NI								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ				ØU				M7				ØW							
	Autres participations								IØ				ØX				ØY				10 040				ØZ			
	Autres titres immobilisés								II				2B				2C				2D							
	Prêts et autres immobilisations financières								I2				2E				2F				2G							
	TOTAL IV								I3				NJ				NK				10 040				2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4				ØK				ØL				10 040				ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS

Néant *

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	ØP	ØQ	ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autre immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES***

Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissements

Montant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS Néant <input checked="" type="checkbox"/>					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise :		MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS			Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	58 662	58 662		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 415	1 415	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	163 423	163 423	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	609 535	609 535		
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX			VT	833 035	833 035	
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	932 939	932 939			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9 730	9 730		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	582 607	582 607			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	1 525 276	1 525 276		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise : MONTAGE ET INGENIERIE DE PRODUITS IMMOBILIERS SAS		Formulaire déposé au titre de :		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 31/12/2016			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX					
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	10
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
		- imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW					
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
								TOTAL I	10	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS	7 735	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19 %							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
			- imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									
	Majoration d'amortissement *									
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
	Pôle de compétitivité sous CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
Zone franche urbaine TB (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC					
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		Z1				
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	7 735	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XL				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	7 725			

SAGE Experts-comptables, Jan./avr. 2017 - Etat révisé

Désignation de l'entreprise <u>MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	7 725
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	7 725

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)		
	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <u>MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	14 853	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	6			
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	118		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
				Report à nouveau		ZG	14 966				
	TOTAL I	ØF	14 972		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	14 972			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX		
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *								ØZ		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)								YP		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK		
	- Numéro de centre de gestion agréé *						XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		
									Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	-				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	-				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)

CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)

(A)

(B)

(Ventilation par taux)

(C)

BASE EXPERTS-COMPTABLES JANVIER 2017 : EXEMPLE PRÉPARATOIRE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS Néant *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPT cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS

Néant *

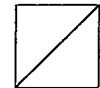
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



(1)

Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

5 3 2 9 8 6 0 8 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS

ADRESSE (voie)

62 Bd Lazer

CODE POSTAL

13010

VILLE

MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

S.A.

Dénomination

TPF REAL ESTATE

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

100

Adresse :

N°

46

Voie

AVENUE DE HAVESKERCKE

Code Postal

Commune

FOREST

Pays

BELGIQUE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

N° de dépôt : 31122016

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 53298608000028

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS

ADRESSE (voie) 62 Bd Lazer

CODE POSTAL 13010 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique SCCV Dénomination les jardins de la pinède

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° 602 Voie rue jean dausset bp 11256

Code Postal 84911 Commune avignon Pays france

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

MIPI

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 decembre 2016)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

MIPI

Immeuble Le Balthazar
2 quai d'Arenc
13202 Marseille cedex 2

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MIPI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*Diagnostic Révision Conseil, SAS, 20 rue Garibaldi, 69451 Lyon cedex 06
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, Fax: +33 (0) 4 78 17 81 79, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lyon. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Lyon.
Société par actions simplifiée au capital de 940.000 €. Siège social : 20 rue Garibaldi 69006 Lyon.
RCS Lyon 480 775 782. TVA n° FR 20 480 775 782. Siret 480 775 782 00042. Code APE 6920 Z.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

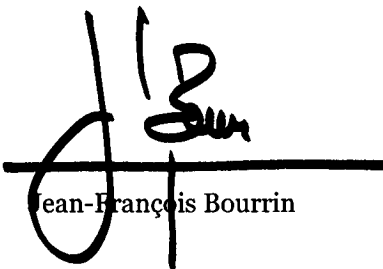
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Lyon, le 15 juin 2017

Le commissaire aux comptes
Diagnostic Révision Conseil



Jean-François Bourrin

MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage Industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	10 040		10 040	0,64	10 000	2,13
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	10 040		10 040	0,64	10 000	2,13
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	722 000		722 000	45,89		
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	58 662		58 662	3,73	37 670	8,01
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 415		1 415	0,09	1 415	0,30
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	163 423		163 423	10,39	2 174	0,46
. Autres	609 535		609 535	38,74	400 450	85,15
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	8 219		8 219	0,62	18 577	3,95
Charges constatées d'avance					5	0,00
TOTAL (II)	1 563 254		1 563 254	98,28	460 291	97,87
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 573 294		1 573 294	100,00	470 291	100,00

MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)	40 000	2,54	40 000	8,51
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	788	0,05	782	0,17
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	14 966	0,95	14 853	3,18
Résultat de l'exercice	-7 735	-0,48	118	0,03
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	48 018	3,05	55 753	11,88
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires			57	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	582 607	37,03	401 218	85,31
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	932 939	59,30	6 985	1,49
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 730	0,62	6 278	1,33
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 525 276	98,95	414 538	88,15
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 573 294	100,00	470 291	100,00

MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation	
	31/12/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)	absolue (12 / 12)	%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	122 010		122 010	100,00	40 757	100,00	81 253	199,36
Chiffres d'Affaires Nets	122 010		122 010	100,00	40 757	100,00	81 253	199,36

Production stockée			722 000	591,75			722 000	N/S
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)			844 010	691,75	40 757	100,00	803 253	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			848 564	695,49	45 821	112,42	802 743	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			868	0,71	610	1,60	258	42,30
Salaires et traitements					-4 622	-11,33	4 622	-100,00
Charges sociales					-1 997	-4,89	1 997	-100,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			849 432	696,20	39 812	97,69	809 620	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-5 421	-4,43	945	2,32	-6 366	-873,84
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			9 085	7,45			9 085	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			9 085	7,45			9 085	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			11 389	9,33	768	1,88	10 621	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			11 389	9,33	768	1,88	10 621	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 304	-1,88	-768	-1,87	-1 536	-199,99
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-7 725	-6,32	177	0,43	-7 902	N/S

MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS SAS
COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10	0,01			10	N/S	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	-10	0,01			10	N/S	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10	-0,00			-10	N/S	
Participation des salariés (IX)				59	0,14	-59	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)							
Total des Produits (I+III+V+VII)	853 095	699,20	40 757	100,00	812 338	N/S	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	860 831	705,54	40 639	99,71	820 192	N/S	
RÉSULTAT NET	-7 735	-6,33	118	0,29	-7 853	N/S	
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail Immobilier							

MIPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Présentation de la société

L'activité de la société MIPI est le montage et l'ingénierie de projets immobiliers.

Faits caractéristiques de l'exercice

Par acte du 30 novembre 2016, la société TPF INGENIERIE a cédé à la société TPF REAL ESTATE ses 100 actions, de 400 Euros chacune de valeur nominale, de la société MIPI.

Au 31 décembre 2016 la société a comptabilisé 722 000 euros de stock correspondant aux travaux effectués mais non facturés.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Afin de faciliter l'interprétation des comptes annuels, les principales méthodes d'évaluation ou de comptabilisation utilisées sont décrites dans les pages suivantes.

Reconnaissance des revenus

Le revenu est reconnu lors de la facturation des différentes étapes d'avancement de la production d'une affaire conformément au contrat. La production en cours en fin d'exercice correspondant à l'achèvement d'une phase de production et qui n'a pas encore été facturée est enregistrée en stock.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION (suite)

Immobilisations incorporelles

Sauf cas particuliers, les fonds commerciaux ne sont pas amortis, mais peuvent faire l'objet d'une dépréciation si leur valeur d'utilité devient durablement inférieure à leur valeur comptable.

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Une dépréciation est constituée dans le cas où leur valeur d'usage serait inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée à partir de la valeur patrimoniale de la participation (actif net réévalué) et de sa rentabilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Stocks

Les encours de production sont valorisés en fonction du pourcentage d'avancement des affaires. Lorsque la valeur déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

MIPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION (suite)

Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse des prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement,...)

MIPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations brutes = 10 040

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	10 000	40		10 040
TOTAL	10 000	40		10 040

ACTIF CIRCULANT :

Etat des créances :

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	58 662	58 662	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	1 415	1 415	
- T.V.A	163 423	163 423	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	609 535	609 535	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	833 035	833 035	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir par postes du bilan = 282

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	282
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	282

MIPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

CAPITAUX PROPRES :

Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	400,00	40 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	400,00	40 000

Variation des capitaux propres :

Capitaux propres au 31 décembre 2015	55 753
Perte de l'exercice	- 7 735
Capitaux propres au 31 décembre 2016	48 018

EMPRUNTS ET DETTES

Etat des dettes :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	932 939	932 939		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	9 730	9 730		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	582 607	582 607		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 525 276	1 525 276		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

MIPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Charges à payer par postes du bilan = 57 633

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établissements de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	57 633
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	57 633

MIPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 122 010

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

<i>Nature du chiffre d'affaires</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Taux</i>
<i>Prestations de services</i>	121 775	99.81 %
<i>Produits des activités annexes</i>	235	0.19 %
TOTAL	122 010	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

MIPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 100
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	2 100

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 282 euros

Charges constatées d'avance	Montant
Clients facture à établir (41810000)	282
TOTAL	282

Charges à payer = 57 633 euros

Charges à payer	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (40810000)	57 633
TOTAL	57 633

MIPI SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES INFORMATIONS (suite)

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Les Jardins de la Pinède	20 000		50		10 000					
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
164 CAMOINS	200		20		40					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

MIPI SAS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000€
Siège Social : 62 Boulevard LAZER 13010 MARSEILLE
oooooooo
R.C.S. MARSEILLE B 532 986 080
oooooooo

COMPTE RENDU DE DECISIONS

Le 30 juin 2017,

La SA TPF REAL ESTATE, immatriculée au registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le N° 0806.715.841, dont le siège est établi à 1190 Forest, avenue de Haveskercke n°46, actionnaire unique représentée par Monsieur Thomas SPITAEELS, administrateur délégué, a pris les décisions suivantes :

1) D'arrêter le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 qui ont été approuvés par le cabinet DRC, Commissaire aux Comptes, qui font ressortir un résultat après impôt de - 7 735,32 euros.

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2016, il est précisé que l'unique réintégration fiscale est de 10 euros au titre des amendes et pénalités.

2) d'affecter l'intégralité de la perte d'un montant de 7 735,32 euros en report à nouveau,

3) de maintenir la convention d'apport en compte courant mise en place en janvier 2015 avec la société TPF Ingénierie, avance qui portera intérêt légal aux taux EURIBOR (base 365) à 1 mois augmenté d'une marge de 2,5%,

4) de maintenir la convention de trésorerie mise en place en décembre 2015 entre la société MIPI, la société EQUILIS SA et la SCCV Les Jardins de la Pinède, avance qui portera intérêt légal au taux d'intérêt fiscalement déductible pour les comptes courants d'associés,

5) d'approuver les comptes et le bilan arrêté au 31/12/2016 et donner au Président quitus entier et sans réserve de la gestion pour cet exercice.

6) de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres.

Thomas SPITAEELS

